PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA PLANIFICATION

DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

LANCEMENT DU PIP 2022-2024

MOT DE BIENVENUE DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION

Lomé, le 23 février 2021

Monsieur le Ministre, représentant le Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinets et Secrétaires Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et Chefs de Services ;

Mesdames et Messieurs les cadres des institutions de la République et ministères ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, avant que les voix les plus autorisées ne le fassent, vous souhaiter une cordiale bienvenue dans cette salle CEDEAO du CASEF à l'occasion de la cérémonie de lancement du processus d'élaboration du PIP 2022-2024.

Votre mobilisation en ces lieux, est la preuve que vous accordez une importance capitale à la programmation et à la gestion des investissements publics au moment où notre pays est rentré dans la phase d'implantation des bases de la transformation structurelle de son économie.

Mesdames et Messieurs,

Il me plait de rappeler que, malgré les efforts consentis dans le processus d'élaboration du PIP, il subsiste encore des insuffisances, notamment les écarts entre les montants de certains projets inscrits dans le PIP et ceux des partenaires techniques et financiers.

Ainsi, des pistes d'amélioration ont été suggérées et sont essentiellement relatives aux dispositions nécessaires à prendre pour assurer son efficacité à travers une parfaite coordination interministérielle

Mesdames et Messieurs,

Notre pays fait face aujourd'hui au défi de la mise en œuvre réussie de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 pour une croissance économique inclusive et durable. Pour relever ce défi, le PIP qui est un instrument d'opérationnalisation de ladite feuille de route est appelé à être parfaitement aligné sur cette dernière. C'est pourquoi, chacun de nous doit jouer sa partition en contribuant efficacement à l'élaboration du PIP 2022-2024. Pour notre part, nous poursuivrons la mise en place des outils nécessaires pour un meilleur accompagnement des ministères sectoriels et des Institutions de la République dans l'analyse, la sélection, la priorisation et la programmation des projets d'investissements de leurs secteurs respectifs.

Mesdames et Messieurs,

Lors du Conseil des ministres du 17 février 2021, l'étude deux avant-projets de loi de règlement gestions 2018 et 2019, a fait ressortir un taux d'exécution des dépenses inférieurs à 70%. Ceci est bien en deçà des attentes. Face à cette préoccupation et afin d'obtenir un taux d'exécution optimal des projets, nous sommes tous invités à assurer un suivi régulier au niveau de nos ministères et institutions respectifs

et en étroite collaboration avec le Ministère de la planification du développement et de la coopération. Ce suivi permettra d'identifier les goulots d'étranglement, de proposer des approches de solutions en vue de l'atteinte des résultats au bénéfice de nos braves populations.

Avant de clore mon propos, je saisis cette opportunité pour réitérer à vous tous ici présents mes sincères remerciements pour votre engagement.

Sur ces mots, je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.